

## SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE BEN-ATIYA lignites de l'Enfida

EN TUNISIE

[Société des Charbonnages de Ben-Atiya]  
(*Le Journal général de l'Algérie*, 11 octobre 1917)

Notre confrère tunisien, la *Tunisie française*, parlant des lignites, dit :

Depuis que l'on a entrepris, avec l'activité que l'on sait, l'exploitation des lignites du cap Bon, on paraît avoir oublié qu'il y a d'autres gisements en Tunisie : ceux de la région de Sidi-Mohamed-ben-Atiya, territoire de l'Enfida.

Ils existent cependant ; ils étaient même connus avant, sinon en même temps, que la découverte des lignites du cap Bon.

Les lignites de Ben-Atiya ont été, en effet, il y a quelques années, l'objet de recherches et d'études très sérieuses et très étendues, de la part d'une société créée dans ce but sous le nom de « Société des Charbonnages de Ben-Atiya », dont les principaux actionnaires étaient le Creusot, la Société Marseillaise, etc.

Les recherches de cette société avaient permis de constater que les gisements de cette région étaient très importants et que la qualité des lignites ne le cédait en rien à celle des lignites du cap Bon.

Pour des raisons tout à fait personnelles, auxquelles la Tunisie et ses gisements demeurent étrangers, la Société des Charbonnages abandonna brusquement son projet d'exploitation et ses permis de recherches.

Depuis que les lignites sont à l'ordre du jour, quelques Tunisois ont repris les permis et, aujourd'hui, ils se disposent à en tenter l'exploitation.

La Compagnie Bône-Guelma, la Société des Chemins de fer de Sfax-Gafsa entreraient dans la combinaison dans le but de faciliter la production et de profiter de ces lignites pour le chauffage de leurs machines.

Mais la mise en exploitation se heurte à une première difficulté : l'accès impossible des gisements.

En effet, ni routes, ni pistes carrossables n'existent sur une partie du chemin qui y conduit. Les transports ne pourraient s'effectuer qu'à dos de chameau, moyen trop onéreux à cause de la rareté des animaux et des conducteurs, moyen également trop lent pour un produit qui demande à être transporté par grandes quantités.

Comme rien ne doit être négligé pour intensifier l'exploitation des lignites de Tunisie, des démarches ont été entreprises auprès du résident général pour lui demander qu'il veuille bien faire établir une simple piste carrossable qui, desservant les gisements de l'Enfida, permettrait de conduire les lignites à la gare d'Enfidaville.

Si l'administration du Protectorat, qui a tout intérêt à voir se développer l'industrie des lignites dans la Régence, se décide à faire établir la piste demandée — et nous croyons savoir qu'une décision favorable sera prise à bref délai —, nous verrons bientôt s'ouvrir un centre nouveau d'activité de notre richesse minière.

---